

**LAIT:  
NE TARISSONS PAS  
LA SOURCE AFRICAINE !**



Aujourd'hui encore, plus de 850 millions de personnes souffrent de la faim. 80 % sont des paysans. En Afrique, où la plupart des familles vivent de l'agriculture, la situation est particulièrement grave.

Pour aider au développement, l'Union européenne veut libéraliser davantage le commerce international en demandant aux pays africains de supprimer la plupart des protections douanières dont bénéficient encore leurs agricultures. Cette ouverture des frontières risque de tarir une source de revenus pour nombre d'agriculteurs et de producteurs africains de lait, qui subissent déjà la concurrence des produits importés.

**Pour leur permettre de vivre de leur agriculture, le CFSI vous invite à participer à la campagne « Lait, ne tarissons pas la source africaine ».**

**Pétition disponible sur simple appel au CFSI ou sur le site internet [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)**

## AVEC LE CFSI

- **VOUS LUTTEZ CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETÉ** en donnant à des familles les moyens de devenir autonomes.
- **VOUS PRIVILÉGIEZ UN TRAVAIL SUR LA DURÉE** avec des associations locales, proches des besoins des populations.
- **VOUS PERMETTEZ À CES ASSOCIATIONS LOCALES DE PARTICIPER** pleinement au développement de leur pays ou de leur région.

Le CFSI soutient des actions réalisées par les organisations locales des pays en développement. Il mobilise à cet effet l'expérience et la compétence d'ONG françaises spécialisées en agriculture, élevage, artisanat, etc.

ASSOCIATION CRÉÉE  
EN 1960, RECONNUE  
D'UTILITÉ PUBLIQUE



# Le Courrier du CFSI

Durablement contre la faim - SEPTEMBRE 2007



© AF Taisne

**DU LAIT**

“made in” Sénégal

**LES COMPTES 2006**

de notre association

**VOS QUESTIONS**

au CFSI

**LA CAMPAGNE LAIT 2007**







## LUTTER DURABLEMENT CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETÉ

### → 30 actions...

pour l'amélioration de l'agriculture familiale pour le développement de l'artisanat et de l'emploi pour le renforcement d'associations locales

### → dans 16 pays...

Algérie, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Colombie, République du Congo, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Togo.

### → 3 programmes collectifs pour fédérer des ONG et agir efficacement

Programme Dialogue citoyen au Congo  
Programme d'appui aux associations algériennes  
Programme ALIMENTERRE

## LE CFSI EST AGRÉÉ PAR LE COMITÉ DE LA CHARTE

Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Depuis près de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur 4 grands principes :

- fonctionnement statutaire et gestion désintéressée
- rigueur de la gestion
- qualité de la communication et de la collecte de fonds
- transparence financière

Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte et le Comité en contrôle l'application.  
Pour avoir la liste des organisations agréées : [www.comitecharte.org](http://www.comitecharte.org)



## DU LAIT "MADE IN" SÉNÉGAL !

PAR CHRISTOPHE LEBÈGUE,  
RESPONSABLE PROGRAMMES

**Au Sénégal, comme dans beaucoup de pays africains, le lait est un produit de plus en plus apprécié par les consommateurs urbains. Il est consommé le plus souvent sous forme de lait caillé ou de yaourt. Reste qu'il n'est pas toujours facile de le trouver sur les marchés, que la concurrence avec la poudre de lait est rude et que sa qualité pourrait être améliorée.**

Le CFSI a ainsi décidé de soutenir un programme d'appui à la filière lait au Sénégal mené par le GRET et son partenaire local, la FENA-FILS. Il s'agit de soutenir 40 mini laiteries et les 2 000 éleveurs et collecteurs de lait qui les approvisionnent régulièrement.

Diverses activités ont été mises en œuvre. Des formations à l'hygiène et la réalisation de tests ont permis d'améliorer la qualité de la production laitière. Des affiches reprenant les points clés des bonnes pratiques ont été produites. Des enquêtes de satisfaction et des tests de dégustation auprès d'un panel de consommateurs ont été réalisés. 11 petites entreprises se sont faites accompagner dans le développement de leurs circuits de distribution, la recherche de débouchés et l'amélioration du conditionnement (emballage, étiquette, informations). Enfin, un atelier a permis aux différents acteurs de la filière lait de discuter de leur avenir en présence des autorités publiques du pays. Car c'est bien par la mise en œuvre d'actions concrètes et en facilitant le dialogue entre les organisations et les décideurs que l'on pourra permettre demain à chaque Sénégalais de vivre dignement de son travail et d'avoir accès à une alimentation de qualité.



*A ma façon je fais pousser du sorgho au Togo !*

comme elle, donnez aux petits agriculteurs les moyens  
**de lutter durablement contre la faim**

COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32, rue Le Peletier 75009 Paris - Tél 01 44 83 88 50

[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)



**CFSI**

Durablement  
contre la faim

## En savoir plus sur le CFSI

Nous sommes régulièrement en contact avec des donateurs qui souhaitent en savoir plus sur le CFSI, ses missions, son fonctionnement. Voici les réponses à certaines de ces questions. N'hésitez pas à continuer de nous interroger.

### → Le CFSI est-il une nouvelle association ?

Non, le Comité Français pour la Solidarité Internationale est une association très ancienne créée en 1960, à l'époque sous le nom de Comité Français contre la Faim. Son changement de nom date de 1995. Il s'explique par l'ouverture à des missions plus larges intégrant la lutte contre la pauvreté qui frappe à ce jour plus de 2 milliards de personnes dans le monde. Néanmoins, la lutte contre la faim reste l'une de nos missions importantes. Elle est réalisée très concrètement par des actions de soutien à des familles paysannes au Cambodge, au Brésil ou encore Madagascar.

### → Comment agissez-vous ?

Les actions du CFSI visent à résoudre à long terme les problèmes de la faim et de la pauvreté. L'action que vous soutenez avec le CFSI s'inscrit dans la durée : en formant des paysans ou des artisans, vous leur donnez les moyens de vivre dignement de leur travail et de se nourrir. En aidant des associations locales, vous permettez que les projets menés s'intègrent dans les politiques de développement d'un village, d'une ville, d'un pays.

### → Comment vérifiez-vous la bonne avancée des projets ?

Les projets financés par le CFSI sont mis en œuvre soit par l'une des 24 organisations membres du CFSI en partenariat avec une association au Sud, soit directement par un partenaire au Sud. Pour chaque projet, nous établissons une convention de partenariat avec l'organisation bénéficiaire du financement. Certains projets font l'objet d'une évaluation externe. Ceci permet de voir comment le projet a été réalisé et comment être encore plus efficace. Par ailleurs, tous les projets font l'objet d'un contrôle financier.

### → Est-il nécessaire de tant nous solliciter ?

Beaucoup d'associations sollicitent leurs donateurs 6 à 10 fois par an. Depuis 1999, le CFSI a décidé d'écrire 4 fois par an à ses donateurs, ou bien une seule fois par an lors de l'envoi du rapport financier en septembre (sur simple demande ou pour les donateurs qui font des dons par prélèvement). Ce choix permet de consacrer une plus grande partie des fonds aux actions sur le terrain tout en vous tenant informés.

### → Pourquoi les associations ne se regroupent-elles pas ?

Les 24 organisations membres du CFSI ont justement fait le choix de se regrouper pour unir leurs efforts dans le domaine de l'agriculture et de l'artisanat.

## Les comptes du CFSI

En 2006, le CFSI a renforcé ses missions sociales pour lutter durablement contre la faim et la pauvreté. Les actions de coopération avec les sociétés civiles du Sud et les actions de mobilisation de l'opinion publique ont progressé de 38 %. Ce développement a été rendu possible grâce à l'obtention de cofinancements (Ministère des Affaires étrangères et européennes, Union européenne) et aux donateurs du CFSI qui, jour après jour, apportent un soutien indispensable à nos actions.

Cette croissance a été plus importante que les moyens disponibles, ce qui a conduit à un résultat déficitaire financé par les réserves inscrites au bilan. Ainsi le CFSI a tenu ses engagements vis-à-vis de ses organisations membres et de ses partenaires au Sud. Pour continuer à inscrire ses actions dans la durée, le soutien de tous en 2007 est indispensable.

Christophe Alliot, trésorier

→ Les comptes du CFSI ont été examinés et certifiés par M Raphaël Barouch, commissaire aux comptes. L'Assemblée générale du CFSI qui regroupe 24 organisations de solidarité internationale les a approuvés le 21 juin 2007.

LE BILAN	ACTIF	31/12/2005	31/12/2006	PASSIF	31/12/2005	31/12/2006
	Actif immobilisé	72 741	68 451	Fonds propres	371 016	287 701
Produits à recevoir	873 436	531 593	Fonds dédiés aux projets	739 964	348 698	
Trésorerie	614 073	542 568	Provision pour risques	7 000	0	
Charges constatées d'avance	362 933	300 125	Dettes	805 203	806 338	
<b>TOTAL ACTIF EUROS</b>	<b>1 923 183</b>	<b>1 442 737</b>	<b>TOTAL PASSIF EUROS</b>	<b>1 923 183</b>	<b>1 442 737</b>	

→ Le bilan présente la situation du patrimoine de l'association à la date de la clôture de l'exercice. En 2006, la mise en œuvre de projets pluriannuels a conduit à utiliser les fonds dédiés aux projets ce qui explique la diminution du total du bilan. Ces fonds sont des subventions et des dons affectés à des projets pluriannuels.

Bien qu'ayant enregistré un déficit sur l'exercice 2006, la situation financière du CFSI reste saine :

- les fonds propres permettent de financer d'éventuels décalages de trésorerie ;
- les dettes à court terme sont financées par les produits à recevoir (essentiellement des subventions) et la trésorerie.



EMPLOIS EN EUROS		Réalisé 2005	Réalisé 2006	2006 en %	Évolution 2005 à 2006
1	Animation des programmes de développement	140 978	145 568	7 %	3 %
1	Programme agriculture et alimentation	277 177	208 764	9 %	-25 %
1	Programme économie sociale et solidaire	138 450	172 740	8 %	25 %
1	Programme sociétés civiles et participation	148 318	403 083	18 %	172 %
2	Missions en France : opinion publique	480 349	703 223	32 %	46 %
	<b>Sous total missions sociales</b>	<b>1 185 272</b>	<b>1 633 378</b>	<b>74 %</b>	<b>38 %</b>
3	Appel à la générosité	211 741	205 475	9 %	-3 %
4	Communication	27 750	32 870	1 %	18 %
5	Fonctionnement	183 210	145 952	7 %	-20 %
	<b>Sous total fonctionnement communication</b>	<b>422 701</b>	<b>384 296</b>	<b>17 %</b>	<b>-9 %</b>
	Charges exceptionnelles		3 954		
	<b>Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>1 607 973</b>	<b>2 021 628</b>	<b>91 %</b>	<b>26 %</b>
6	Engagements affectés aux missions sociales	722 720	188 608	9 %	-74 %
	<b>Total des emplois affectés aux missions sociales</b>	<b>722 720</b>	<b>188 608</b>	<b>9 %</b>	<b>-74 %</b>
	Excédent exercice	392	0	0 %	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS</b>	<b>2 331 085</b>	<b>2 210 236</b>	<b>100 %</b>	<b>-5 %</b>

## Les emplois

### 1. MISSIONS SOCIALES : ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Les dépenses liées aux activités de coopération avec les sociétés civiles du Sud (930 K€) comprennent :

- les frais de suivi et d'animation des programmes (146 K€) qui correspondent aux ressources humaines affectées aux programmes. Ces frais n'ont globalement pas varié par rapport à 2005 ;
- les actions soutenues au Sud déclinées en trois programmes : agriculture et alimentation (208 K€), économie sociale et solidaire (172 K€), société civile et participation (403 K€). Ces montants sont affectés en fonction des engagements vis-à-vis des partenaires du Sud et des projets proposés par les organisations membres du CFSI et approuvés par le bureau. En 2006, un effort particulier a été consacré au programme société civile et participation qui permet à des associations au Sud de s'organiser pour défendre les intérêts des plus pauvres auprès des décideurs.

### 2. MISSIONS SOCIALES : SENSIBILISATION ET MOBILISATION DE L'OPINION PUBLIQUE

Pour lutter durablement contre la faim, le CFSI a renforcé ses actions de sensibilisation et de mobilisation de l'opinion publique comme en témoigne la campagne "Lait : l'Europe est vache avec l'Afrique" et l'exposition "ALIMENTERRE : des paysans contre la faim". Presque la totalité de ces actions sont financées par l'Union européenne et le Ministère des Affaires étrangères.

### 3. APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

Les frais d'appel à la générosité ont légèrement diminué. Ils incluent l'envoi de 4 courriers par an aux donateurs, les frais de mobilisation de nouveaux donateurs et les frais du personnel impliqué dans la recherche de fonds.

### 4. COMMUNICATION

Les frais de communication concernent les activités d'information et de communication institutionnelle. Leur progression s'explique par un renouvellement du site Internet et la mise en place d'un nouveau visuel.

RESSOURCES EN EUROS		Réalisé 2005	Réalisé 2006	2006 en %	Évolution 2005 à 2006
7	Dons	507 820	508 171	24 %	0 %
8	Legs	76 199	68 095	3 %	-11 %
9	Subventions privées	56 379	15 000	1 %	-73 %
10	Subventions publiques	1 021 670	796 130	37 %	-22 %
11	Cotisations	29 214	23 962	1 %	-18 %
12	Autres produits	51 645	128 689	6 %	149 %
	Produits exceptionnels		7 000	0 %	
	<b>Total des ressources inscrites au compte de résultat</b>	<b>1 742 927</b>	<b>1 547 047</b>	<b>73 %</b>	<b>-11 %</b>
13	Reprise sur ressources affectées aux missions sociales	588 158	579 874	27 %	-1 %
	<b>Total des reprises sur ressources affectées aux missions sociales</b>	<b>588 158</b>	<b>579 874</b>	<b>27 %</b>	<b>-1 %</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES</b>	<b>2 331 085</b>	<b>2 126 921</b>	<b>100 %</b>	<b>-9 %</b>
	Déficit de l'exercice		83 315		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 331 085</b>	<b>2 210 236</b>		

### 5. FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement (locaux, personnel administratif) représentent 7 % du budget. Le CFSI veille à les limiter au maximum pour consacrer l'essentiel de ses ressources à la lutte contre la faim et la pauvreté.

### 6. ENGAGEMENTS AFFECTÉS AUX MISSIONS SOCIALES

Le CFSI agit sur la durée et mène des programmes pluriannuels. Les fonds affectés à ces projets mais non utilisés sont comptabilisés au titre des engagements et seront utilisés pour la poursuite des projets l'année suivante. Ils feront alors l'objet d'une reprise sur ressources affectées.

### 9. LES SUBVENTIONS PRIVÉES

Les subventions privées correspondent à des soutiens de fondations : en 2006, la Fondation de France a soutenu le développement d'actions de sensibilisation en Pologne visant à sensibiliser l'opinion publique sur la faim dans le monde.

### 10. LES SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les actions de développement et les actions de mobilisation de l'opinion publique ont été soutenues financièrement par le Ministère des Affaires étrangères, l'Union européenne et la Ville de Paris.

### 11. COTISATIONS

Les cotisations proviennent des membres du CFSI. Celui-ci rassemble 24 organisations de solidarité internationale qui participent à des programmes collectifs.

### 12. AUTRES PRODUITS

Les autres produits incluent les participations des membres à des activités, les ventes de produits solidaires comme le calendrier du CFSI et les produits financiers.

### 13. REPRISSES SUR RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES

Les reprises concernent les ressources affectées les années précédentes à des actions pluriannuelles réalisées durant l'exercice 2006.

## Les ressources

### 7. LES DONS

Les dons garantissent l'indépendance financière du CFSI. Ils contribuent au financement des programmes. En 2006, leur montant global est resté stable. Par contre davantage de donateurs ont accepté de faire des dons par prélèvement. Ceci renforce l'indépendance du CFSI et permet de mieux prévoir nos activités.

### 8. LES LEGS

Le CFSI est une association reconnue d'utilité publique. Ce statut lui permet de recevoir des legs et donations.